

GLYPHOSATE_ENNEMI

Le 24 juin, la Commission européenne a renouvelé l'autorisation du glyphosate pour 18 mois, alors que les agro-industriels voulaient l'utiliser pendant 15 ans de plus dans leurs produits désherbants (750 formulations et 90 fabricants, dont Monsanto, l'inventeur du round-up). En France, le même jour, l'Anses a retiré l'autorisation de 132 produits (sur 400) où le glyphosate est associé à des « surfactants », le POEA (aussi appelés tallowamine), à cause de « risques sanitaires inacceptables ». Car, il faut le savoir, la décision d'interdire appartient aux pays membres de l'Europe.

Vous avez sûrement reçu de nombreux appels à signer des pétitions pour que le glyphosate soit interdit en Europe. Deux officines américaines ont été extrêmement actives ces dernières semaines, Avaaz et SumOfUs.

Nous avons été arrosés de messages aux titres ardents et (pré)victorieux, entre le 7 et le 20 juin. Curieusement, un seul titre mentionnait le glyphosate (Avaaz, 9 juin). Tous les autres prenaient pour cible principale et souvent unique la multinationale Monsanto, créatrice des plantes génétiquement modifiées résistantes (tolérantes) au glyphosate, cet herbicide foliaire non sélectif qui détruit jusqu'aux racines de la plante. L'appel à l'action démocratique via la toile visait à peser sur les instances décisionnaires, avec un message aussi court que possible. Le but à atteindre était le nombre de pétitionnaires. Maintenant que le résultat obtenu est encourageant mais reste mitigé, un petit historique est utile.

Inquiétudes et protestations depuis 1998

La ré-autorisation antérieure de 2002, pour 10 ans, à la demande de 36 entreprises, n'avait pas soulevé une telle agitation pétitionnaire. Le glyphosate, tout comme son promoteur Monsanto, était alors moins connu en Europe. Pourtant, l'inquiétude était déjà forte ; une association de pêcheurs, TOS anper (association nationale pour la protection des eaux et rivières) constate, fin 2000, n°197, que « l'industrie chimique continue de mentir sans vergogne sur la toxicité des produits qu'elle met à la disposition de tout un chacun, souvent à grand renfort de spots publicitaires (exemple du round-up) ». Et l'auteur s'étonne : « les travaux français sont très rares... Y aurait-il certaines vérités qu'il vaut mieux ne pas diffuser dans notre cher vieux pays agricole ? ». Enfin, il prévient : « la molécule originale peut être absente alors que ses métabolites toxiques sont présents ». Un an plus tard (n°200), un encadré cite nommément le glyphosate et sa publicité biodégradable : « Dosé dans les eaux dès 1998, il apparaît désormais dans les rivières, les nappes, à un taux bien supérieur à la norme de 0,1 microgramme/litre).

Comme le rapporte le site Combat-monsanto.org, l'opposition vient alors d'associations locales. En 2002, Eaux et Rivières de Bretagne reprend, devant les tribunaux, une accusation lancée aux Etats-Unis, et confirmée à New-York par la justice en 1997. Le round-up de Monsanto n'est pas biodégradable. La procédure va s'étaler sur 7 années, en parcourant tous les échelons de la justice, jusqu'à la cour de Cassation qui, le 6 octobre 2009, condamne Monsanto à... 15 000 € d'amende pour publicité mensongère.

L'association avait réagi rapidement aux découvertes du Professeur Bellé qui, en 2002 dans son laboratoire de Roscoff, avait découvert les effets nocifs du round-up sur la reproduction des oursins.

Informations balayées sous le tapis

Les organismes de tutelle du laboratoire avaient aussi réagi très vite : « ils se sont déplacés jusqu'à Roscoff pour nous demander instamment de ne pas communiquer avec les médias grand public, sous prétexte que cela allait créer une psychose », comme le professeur le raconte, en 2009, à M.M. Robin peu après la publication du livre « Le Monde selon Monsanto ». Il suppose qu'il s'agissait de ne pas nuire au développement des OGM, et poursuit « je ne suis plus directeur... c'est pour cela qu'aujourd'hui je peux me permettre de

parler ». Il reprend la parole en 2015, après la retentissante étude de G.E. Séralini sur les effets du round-up et du glyphosate qui sont décrits comme des perturbateurs endocriniens, comme on le disait des autres pesticides, et plus précisément comme des tueurs d'embryons. Etude qui fut ôtée de la revue scientifique, avant d'être republiée. On ne peut garder infiniment sous le tapis les informations. Le round-up étant jusqu'à 10 000 fois plus toxique que le glyphosate qui est également toxique seul. Le professeur Bellé avait estimé, au départ, que le glyphosate était inoffensif, faute de pouvoir pénétrer les cellules des plantes, d'où l'ajout d'un détergent, le POEA, dans les formulations commerciales (talloamine et quelques autres surfactants de composition secrète). Mais G.E. Séralini démontre également la nocivité du glyphosate.

Glyphosate inconnu des institutions françaises

En 2002, 36 entreprises fabriquent leur round-up, puisque le brevet de Monsanto est échu depuis 2000. Le désherbant total, non sélectif, foliaire est alors auréolé de sa qualité biodégradable. Sur une vidéo publicitaire le chien Rex se régale d'un os qu'il a enterré dans une pelouse arrosée de round-up. Il faudra sept ans pour que ce mensonge disparaisse des écrans et des boîtes vendues dans toutes les jardinerie. Dès 1998, les composants du round-up, glyphosate et AMPA (une molécule de dégradation parmi d'autres qui ne sont pas connues) commencent à être détectés dans les eaux de surface. Mais guère en France où ils ne sont pas recherchés par les groupes chargés depuis 1996 de suivre la pollution des eaux (Phyt'eauvergne pour la région Auvergne) ; il ne faut même pas en parler ; la lutte officielle se concentre alors sur l'atrazine et le lindane. En 2002, l'IFEN, l'institut français de l'environnement ne mentionne pas le glyphosate dans sa copieuse étude qui paraît tous les deux ans, « L'environnement en France ». Cinq ans plus tard, l'institut perd son indépendance et se voit transformé en simple collecteur de statistiques. Glyphosate et AMPA sont alors, enfin, détectés dans plusieurs points d'observation par Phyt'eauvergne qui affirmait jusqu'alors ne pas disposer de moyens techniques pour le faire. En 2009, il est détecté dans l'Auzon, qui rejoint l'Allier à Cournon ; on accuse les jardiniers riverains d'avoir la main lourde sur le désherbant ! Aujourd'hui on les retrouve dans toutes les eaux, vives et souterraines, c'est le pesticide le plus abondamment actif dans les sols et les eaux. Et il faut bien parler de pesticide car sa toxicité ne nuit pas seulement aux végétaux, mais aussi aux animaux, comme le professeur Bellé l'avait constaté avec les oursins. Et comme le confirme le colloque international du Picri, sous la houlette de GE Séralini, en novembre 2015 (picri-ogm.fr). (RV : PESTICIDES, « brève histoire des pesticides » et OGM, INFOS GENERALES, « Evaluation et réglementation des OGM et pesticides ».

Et maintenant ?

Nous voici en 2012, l'autorisation du glyphosate doit être renouvelée en Europe.

L'information a circulé, malgré les efforts des institutions relayant (?) la désinformation de l'agrochimie. Elle n'est pas renouvelée, mais seulement prolongée, pour un an, puis deux, et l'on s'approche de juin 2016, date butoir pour le renouvellement.

C'est alors que les lanceurs de pétition s'emparent du sujet pour exiger l'interdiction pure et simple du glyphosate et de toutes ses formulations commerciales. Qui sont-ils ? Avaaz, basé à New-York a le statut d'une association à but non lucratif ; SumOfUs créé en 2007 aux Etats-Unis ne communique pas. C'est ce que nous apprend l'association Yonnelaure qui passe en revue les lanceurs de pétition. Rappelons que, récemment, les bonnes volontés ont été piégées par un pétitionnaire qui prétendait se porter au secours des abeilles et pouvoir influencer directement les autorités européennes. Collecter des adresses mail peut, en effet, être une activité lucrative, chaque adresse se vendant entre 0,5 et 1 € à qui le demande. Certains lanceurs de pétitions font savoir qu'ils ne revendent pas les adresses obtenues, mais pas tous, la transparence n'est pas obligatoire. Nous autres, individus, dispersés et largement

désinformés, sommes conviés à un exercice démocratique global : faire pression sur les instances décisionnaires par la seule vertu du nombre de signatures rendues publiques par les deux lanceurs de pétition. Leurs arguments sont identiques : il faut interdire glyphosate et round-up pour sauvegarder notre santé et faire acte de citoyenneté. On se rappelle que c'était (être citoyen du monde) l'argument de vente de l'internet lors de sa généralisation au début des années 1990.

Pourquoi, alors, s'en prendre au seul Monsanto qui a perdu son exclusivité en 2000 ? Certes, il faut être concis pour emporter une adhésion rapide et Monsanto, avec ses OGM pourtant peu cultivés en Europe, est maintenant bien connu grâce au livre de M.M. Robin. A Clermont-Ferrand, une marche mondiale contre Monsanto a eu lieu le 21 mai. Elle démarrait place Delille. Les 90 entreprises qui fabriquent les 750 formulations à base de glyphosate sont tout autant ciblées et, dans la quête de signatures, quelques noms des plus grandes firmes ont été donnés en pâture aux signataires. Toutefois, l'intensité des attaques contre Monsanto étonne, même si l'on n'a pas de tendresse particulière pour l'empoisonneur en chef et les manœuvres mensongères qu'il utilise avec force dès le début pour imposer son produit-phare : « Comment l'industrie chimique transforme un utilisateur de pesticides en protecteur de la nature », s'indignait la revue TOS à propos de la biodégradabilité du round-up, en 2000. Les 15 000 € d'amende infligés par la cour de Cassation en 2009 n'ont guère nui à sa santé financière.

Mais aujourd'hui ?

Depuis peu Monsanto fait part, publiquement, de ses difficultés et se voit menacé par son concurrent Bayer. C'est que les OGM (PGM, maïs, soja, colza, voire coton) n'ont pas tenu leurs promesses : les rendements n'ont pas augmenté ; les plantes adventices qui auraient dû être décimés par le round-up deviennent de plus en plus résistantes, et parfois gigantesques ; les ouvriers agricoles « sous le vent » des épandages sont de plus en plus malades et les problèmes d'infertilité, signalés dès les années 1990 aux Etats-Unis, se généralisent. Les bénéfiques ne sont plus au rendez-vous. Avaaz et SumOfUS, multiplient les titres victorieux, avant le 24 juin : « Bientôt la fin de Monsanto », « La chute de Monsanto », « La fin de Monsanto ? », « Monsanto mord la poussière », « Monsanto, nous avons frappé fort ». Etait-ce pour stimuler les écologistes signataires ou pour achever un mourant sur le champ de bataille du glyphosate ? Mais, si Bayer fait disparaître Monsanto, en l'achetant, l'empoisonnement de notre terre ne diminuera pas pour autant ! IL restera 89 vendeurs de produits à base de glyphosate.

L'information se brouille

Deux lanceurs de pétitions profitent d'un péril sanitaire imminent pour occuper sur la toile la place de toutes les ONG contestataires et celle de tous les laboratoires indépendants du Glyphosate Task Force, ce groupe constitué sur le modèle du Comité permanent amiante par l'agrochimie. Vers la fin du mois de juin, les communiqués vibrants appelant à signatures (et à financement) mentionnent enfin certains partenaires, quelques ONG ici et là, quelques compliments faits à la recherche. Mais la lutte contre l'herbicide toxique reste, aux yeux des internautes perplexes, une course entre deux frères ennemis. Avaaz remet 2 026 640 signatures au parlement européen le 6 juin, photo à l'appui. SumOfUs en apporte 220 000 au gouvernement des Pays-Bas et 44 000 à l'Allemagne. Avaaz vante ses relations avec 44 grandes ONG italiennes, en plus des ministères allemands et de son travail avec Greenpeace, PAN (Pesticide Action Network) « et d'autres ». SumOfUs annonce des équipes dans le monde entier (toutes contre le glyphosate ?). Avaaz fait savoir qu'il a 18 millions d'Avaaziens (prêts à sauter sur la première signature proposée ?).

C'est la guerre à la portée de la souris, guerre de tous (les signataires) contre tous (les épandeurs de produits toxiques) ? ou est-ce l'appui opportunément apporté à une OPA

(hostile) de Bayer sur Monsanto ? Est-ce seulement un artifice de propagande « judicieusement » exploité ?

Faut-il choisir ?

Mais bien sûr, nous autres écolos du ras des pâquerettes, nous avons signé, et parfois chez les deux. Il faut sortir de la confidentialité des premières études d'il y a trente ans, des premières inquiétudes, des premiers soupçons de tromperie. Face à la désinformation systématique relookée par les industriels en « culture du doute », que faire d'autre, sinon une protestation massive ! Nous autres, citoyens de base, comment nous faire entendre, non des industriels ce qui est impossible, mais de nos gouvernants et de nos institutions, si vulnérables aux arguments des fabricants de poisons sanitaires. Notre ministre de l'agriculture, lui-même, dit craindre la ruine des industriels qui perdraient 40% de leur chiffre d'affaires. (RV : PESTICIDES, « l'abeille au Sénat »). AH, ce pourcentage magique et récurrent qui décrit toutes les situations, alarmantes (presque la moitié = au bord du gouffre) ou non (près de la moitié = la réussite est proche). En 2012, 40% du glyphosate est produit en Chine. Comment comprendre ce pourcentage ? la molécule seule, comme pour nombre de nos médicaments, ou les multiples formulations, sous-traitées ou non par l'industrie occidentale ? Est-ce alarmant ou rassurant ?

La commission SantéCo inféodée à l'agrochimie veut désormais conditionner une décision de retrait à la bonne santé des fabricants, en tournant le dos aux travaux des chercheurs ; les études scientifiques indépendantes ne suffisent plus. Il faut désormais que la santé financière des producteurs passe avant celle des consommateurs, membres involontaires de la chaîne alimentaire truffée de produits délétères créée par l'agrochimie.

Le travail continue pendant 18 mois... Le glyphosate toxique reste potentiellement autorisable, comme le rappelle le site infogm.org

Dispute d'experts, duel pour la collecte de signatures ignorantes... L'enjeu est de taille : la mise en cause du modèle agricole dominant qui diminue les emplois, affecte la santé des travailleurs et des riverains, détruit la vie des sols et des eaux demande une information mieux diffusée.